

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

Président : M. SZOSTAK

Quorum : 13

Convocation du : 08 septembre 2016

Ordre du jour : Voir courrier joint

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

Nomination du secrétaire de séance : Madame AVRIN



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Collège Françoise Dolto

Monsieur le Principal

à

Monsieur SZOSTAK

Secrétariat de Direction

Pont-à-Marcq le 08/09/2016

Dossier suivi par :

Monsieur,

Madame DEMULDER

J'ai l'honneur de vous inviter à participer :

- au Conseil d'Administration qui aura lieu :

Le mardi 20 septembre 2016 à 18 h précises en salle du conseil.

Téléphone
03.20.61.44.57
Télécopie
03.20.64.94.58
Courriel
ce.0594866u@ac-lille.fr

A l'ordre du jour :







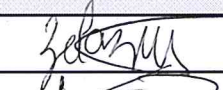

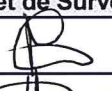






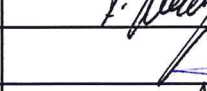
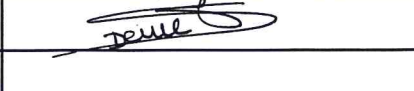

27, rue Germain Delhayé
BP 25
59710 PONT-A-MARCCQ

- Approbation du compte rendu du CA du 28 juin 2016.
- Sorties et voyages scolaires de Septembre à décembre 2016.
- Tarifs de la demi-pension et commensaux 2017.
- Convention d'aide à la demi-pension.
- Consignes de sécurité : PPMS.
- Informations diverses du Chef d'Etablissement.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20 septembre 2016
COMPOSITION DU CONSEIL

	Présents	Absents	Excusés	EMARGEMENT
Membres de droit				
Monsieur SZOSTAK, Principal	X			
Monsieur GAWLIK, Principal Adjoint	X			
Monsieur DEMAIN, Gestionnaire	X			
Madame AVRIN, C.P.E.	X			
Représentants au titre du Conseil Départemental				
Madame COTTENYE Joëlle			X	
Monsieur ZOUTE Pascal			X	
Représentants au titre de la Commune				
Madame RAUX Marie-Paule	X			
Personnalités qualifiées				
Monsieur DE BERNY Philippe	X			
Représentant de la communauté de communes Pévèle Carembault (à titre consultatif)				
Monsieur CLEMENT Sylvain			X	
Représentants élus au titre des Personnels ATOSS				
Madame ZELAZNY Maryse	X			
Madame DAMIENS Armelle	X			
Représentants élus au titre des Personnels d'Enseignement, d'Education, de Documentation et de Surveillance				
Monsieur CARLIER François	X			
Madame HALFTERMEYER Ghislaine	X			
Madame KROL Sylvie	X			
Monsieur TUAL Jean Christophe	X			
Monsieur DERAM Sébastien	X			
Monsieur EHRLICH Jean Brice	X			
Représentants élus au titre des Parents d'élèves				
Monsieur BERNABLE Frédéric			X	
Monsieur REGHEM Didier	X			
Monsieur LAURENT Eric	X			
Madame DELCAMBRE Nathalie	X			
Madame DERUE Stéphanie	X			
Monsieur LEVIEL Christophe			X	
Représentants élus au titre des Elèves				
Monsieur LEFIEF Fabien			X	
Mademoiselle SCHMELZER Margot			X	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

OBJET : OUVERTURE DE SÉANCE	Réservé à L'I.A.
<p>A 18 h00, le quorum étant atteint, Monsieur Szostak, Principal, déclare la séance ouverte.</p> <p>Monsieur le Principal désigne Madame AVRIN, CPE, comme secrétaire de séance.</p> <p>Monsieur le Principal excuse les absences de Madame Cottenye, représentante au titre du Conseil Départemental, de Monsieur Zoute, représentant au titre du Conseil Départemental, de Monsieur Clément, représentant de la communauté de commune Pévèle Carembault à titre consultatif, de Monsieur Bernable, de Monsieur Leviel, représentants élus au titre des parents d'élèves, Monsieur Lefief et de Mademoiselle Schmelzer, représentants élus au titre des élèves.</p> <p>Monsieur Szostak passe ensuite aux questions inscrites à l'ordre du jour :</p> <p>➤ <u>Approbation du compte-rendu du CA du 28 juin 2016</u></p> <p>Monsieur le Principal rappelle que tous les procès verbaux sont disponibles et consultables sur le site du collège.</p> <p>Aucune remarque n'est à formuler sur le compte-rendu proposé.</p> <p>Votant : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont adopté à l'unanimité le procès-verbal du CA du 28 juin 2016.</p> <p>Arrivée de Madame Delcambre représentante élue au titre des parents d'élèves.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h

n° de la séance : 04/2016

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Sorties et voyages scolaires de Septembre à Décembre 2016.</u></p> <p>Le FSE propose de faire un don de 800 € pour baisser la participation des familles sur la sortie 6^{ème} à Mons.</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à l'unanimité le don de 800 € du FSE.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle que le PEDC a été voté en juin 2016 avec 5 projets pédagogiques pour tous les niveaux.</p> <p>Monsieur le Principal demande l'autorisation aux membres du CA de valider le voyage à Caen pour les élèves de 3^{ème} (10 et 11 octobre et 13 et 14 octobre).</p> <p>Monsieur le Principal rappelle le coût de 125 € par famille. Certains élèves bénéficient de l'aide des fonds sociaux afin de ne pas les pénaliser malgré les difficultés économiques que traversent leurs familles.</p> <p>L'association des parents d'élèves voulait donner 3700 € afin de réduire la participation à 90 €.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle qu'il n'est pas possible de revenir sur les votes précédents. De plus, il pense que 3700 € sur un même niveau n'est pas cohérent et que ce don, s'il est maintenu, sera réparti sur tous les niveaux en accord avec l'association.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle que les parents peuvent aussi aider à des achats de matériel (imprimantes, vidéos projecteurs...).</p> <p>Madame Delcambre (parent d'élève) dit que l'association a été prise de court et que cette proposition a été trop tardive.</p> <p>Monsieur le Principal présente ensuite avec Monsieur Ehrlich (le référent culturel) le projet de sortie à Mons pour tous les élèves de 6^{ème} (14, 15 et 18 novembre). La participation des familles sera alors de 15 € au lieu de 20 € compte tenu du don du FSE de 800 €.</p> <p>Madame Halftermeyer, professeur de Français et Monsieur Ehrlich présentent ensuite le projet « Collège au cinéma » et les films qui seront vus. La participation des familles sera alors de 11 €.</p> <p>Monsieur le Principal propose de passer au vote pour toutes ces sorties afin de les autoriser.</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à l'unanimité l'autorisation de toutes les sorties.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h

n° de la séance : 04/2016

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>Monsieur Demain présente donc la DBM (voir annexe jointe).</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont approuvé à l'unanimité la DBM.</p> <p>Monsieur le Principal remercie les parents pour leur aide, le Conseil Départemental pour la somme allouée dans le cadre du PEDC et les professeurs pour les propositions de sorties et voyages en lien avec les programmes des élèves étalées sur toute l'année scolaire 2016/2017.</p> <p>➤ <u>Tarifs de la demi-pension.</u></p> <p>Monsieur Demain, Gestionnaire, présente les possibilités d'augmentation du tarif autorisées par le Conseil Départemental à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0,4 % d'augmentation en conformité avec le taux d'inflation - 10 centimes d'augmentation si l'approvisionnement, pour 25 %, s'effectue au niveau local (circuit court). <p>La proposition retenue par Monsieur le Principal est la 2^{ème}. Le tarif proposé sera donc de 2,74 € dès le 1^{er} janvier 2017 au lieu de 2,64 € aujourd'hui.</p> <p>Monsieur Bernable, Président de l'AIPE-FCPE, a fait parvenir la question suivante : Nous vous sollicitons les années précédentes pour l'augmentation du tarif de la restauration. En effet, il nous semblait que le tarif du collège, un des plus bas du département, devait être revu pour permettre l'achat de denrées de qualité. Ce point est à l'ordre du jour de notre CA, et nous souhaiterions à nouveau nous positionner sur le sujet. Aujourd'hui, le département s'est engagé dans l'approvisionnement local, et c'est un bien. Mais nous pensons aussi que cet engagement doit être renforcé par une démarche d'approvisionnement en produits sains, cultivés (ou issus d'animaux élevés) sans produit chimique. Les labels BIO sont des labels reconnus qui peuvent aider au choix dans l'approvisionnement. La récente réforme de la commande publique permettra à terme de les prendre en compte dans les appels d'offre. L'association demande donc que nous puissions réévaluer les tarifs de restauration pour intégrer plus de denrées locales et BIO, et si possible à minima au taux proposé lors du projet de loi de ce début d'année, soit 20 % de produits BIO et 40 % en circuit court.</p> <p>Monsieur Reghem, vice Président, précise que les parents veulent payer plus pour manger bio et en circuit court.</p>	

Par ordre chronologique

Liste des opérations de D.B.M. saisies

Niveau	Numéro opération	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures de crédits	Prévisions de recettes
Vote	20	1	SUB. COMPLEMENTAIRE CONSEIL DP	ALO ENTRET 2ENTRREPA 7443	33 Ressources non spécifiques	0,00	551,00
		2		ALO ENTRET 2ENTRREPA		551,00	0,00
Vote	21	1	SUB. FONCT AIDE DP	ALO ADM 2ADMFOUR 7443	33 Ressources non spécifiques	0,00	305,00
		2		ALO ADM 2ADMFOUR		305,00	0,00
Vote	22	1	SORTIE CINEMA NOVEMBRE 2016	AP POLE C /OCINE 16 7067	33 Ressources non spécifiques	0,00	555,00
		2		AP POLE C /OCINE 16		555,00	0,00
Vote	23	1	SORTIE PASS BELGIQUE	AP POLE S /OPASSBELG 7067	33 Ressources non spécifiques	0,00	2 000,00
		2		AP POLE S /OPASSBELG 7468		0,00	800,00
		3		AP POLE S /OPASSBELG		2 800,00	0,00
Totaux						4 214,00	4 214,00

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h

n° de la séance : 04/2016

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>Monsieur Demain précise qu'il est impossible d'augmenter comme on le voudrait et que la demande du Conseil Département est de consommer local mais pas exclusivement bio.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle aussi que des familles ont des difficultés pour payer les factures de demi-pension. Il rappelle qu'il y aura sans doute 25 % de bio dans les dépenses (10 000 € par an rien que pour le pain déjà avec la boulangerie de Pont-à-Marcq). De plus, les élèves dégustent tous les jours des légumes « bio » à volonté avec le Salade Bar qui joue pleinement son rôle.</p> <p>Monsieur le Principal propose de passer au vote :</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à l'unanimité la proposition du tarif de la demi-pension.</p> <p>Monsieur Demain présente donc les nouveaux tarifs de la demi-pension (voir annexe jointe).</p> <p>Monsieur le Principal remercie également les 2 chefs cuisiniers pour leur façon exemplaire d'accueillir tous les invités et ils sont nombreux sur une année scolaire. Nombreux sont les repas complémentaires (formateurs, venues des écoles, parents à la rentrée, manifestations diverses ...). Les agents, sous la responsabilité de Monsieur Demain, font un travail remarquable dans l'établissement.</p> <p>➤ <u>Convention d'aide à la demi-pension</u></p> <p>Monsieur Demain, le gestionnaire, présente la convention d'aide et le système par tranches. La convention sera revue au 1^{er} janvier 2017 par le Conseil Départemental : augmentation de 10 centimes par tranche (cela compense l'augmentation du tarif).</p> <p>Monsieur Laurent, membre de l'AIPE-FCPE, précise que quand des familles ne peuvent pas payer, il y a de nombreuses relances et que les familles sont invitées à rencontrer l'assistante sociale.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle que jamais l'établissement prive un enfant de manger et qu'une communication avec les familles est systématiquement instaurée.</p> <p>Il rappelle que quand une famille n'honore pas la demi-pension pendant 1 an sans faire aucune démarche alors l'enfant sera externe l'année suivante dans l'attente de la régularisation obligatoire.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle que l'établissement vient de se voir attribuer une enveloppe de 2700 € de fonds sociaux pour aider les familles qui en ont besoin.</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à l'unanimité la convention d'aide à la demi-pension.</p>	

PROPOSITION DE TARIFS

DEMI-PENSION 2017

Secrétariat de Direction

VOTE DES TARIFS :

2017 : 2,74 €

Dossier suivi par :

2.64 + 0,10 (approvisionnement local) soit 2,74 €

Monsieur DEMAIN

PROPOSITION TARIF 2017 : 2,74 €

Téléphone

03.20.61.44.57

Télécopie

03.20.64.94.58

Courriel

ce.0594866u@ac-lille.fr

JANVIER à MARS :

✓ du 03 janvier 2017 au 31 mars 2017 43 jours X 2,74 € soit 117,82 €

AVRIL à JUILLET :

✓ du 01 avril 2017 au 07 juillet 2017 43 jours X 2,74 € soit 117,82 €

SEPTEMBRE à DECEMBRE :

✓ du 04 septembre 2017 au 22 décembre 2017 56 jours x 2,74 € soit 153,44 €

TARIFS REPAS DES COMMENSAUX 2017

- Agents : 16,30 € le carnet de 10 tickets
- AE / AVS : 19,80 € le carnet de 10 tickets
- Professeurs ≤ 445 : 33,60 € le carnet de 10 tickets
- Professeurs ≥ 445 : 42,00 € le carnet de 10 tickets
- Professeurs extérieurs (en stage) : 5 € le repas
- Elèves extérieurs : 4,20 € le repas

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Consigne de sécurité : PPMS</u></p> <p>Monsieur le Principal rappelle l'importance de ce plan et décline toutes les actions qui en découlent. Il s'agit d'un document évolutif. Un exercice de confinement sera réalisé avant le 19 octobre 2016 conformément à la demande des autorités académiques. Tous les documents sont établis (listes des personnels et des élèves présents dans l'établissement à chaque heure de cours, les instructions). Tous les partenaires (municipalité, gendarmerie, autorités, conseil départemental) seront informés. Madame Halftermeyer, professeur de Français, précise qu'il faudrait créer un visuel pour chaque professeur et le mettre dans chaque classe. Monsieur le Principal répond que cela sera fait rapidement. Madame Raux, conseillère municipale, précise qu'il faudra que les jeunes gèrent leur communication avec leur portable. Monsieur le Principal rappelle que les entrées et sorties de l'établissement font l'objet d'une surveillance renforcée car c'est dans ces moments là qu'il y a le plus de danger selon le Capitaine Robak de la Gendarmerie Nationale. Les consignes du PPMS figurent en pièce jointe.</p> <p>➤ <u>Informations diverses du Chef d'Etablissement</u></p> <p>1) Monsieur le Principal rappelle que 26000 € de livres ont été commandés. Tout n'a pas été distribué à la rentrée aux élèves comme cela se faisait les années précédentes. Cette information vient répondre à une inquiétude formulée par Monsieur Bernable, Président de l'AIPE-FCPE. Monsieur le Principal précise que si un livre n'est pas rendu ou s'il est détérioré, il sera alors facturé 20 € aux familles et propose de passer au vote cette demande.</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à l'unanimité la facturation de 20 € pour la perte ou la détérioration d'un livre.</p> <p>2) Monsieur le Principal remercie Madame Vekemans, Madame Hennart et Monsieur Tual, professeurs d'EPS, de leur travail sur la demi-journée du sport du 14 septembre pour les élèves de 6^{ème}. Les activités UNSS débiteront le 26 septembre 2016.</p> <p>3) Monsieur le Principal remercie Madame Lapage et Monsieur Gumez, contrôleur retraité, qui ont animé l'opération sécurité dans les cars réalisée le 19 septembre 2016 avec toutes les classes de 6^{ème}.</p> <p>4) Monsieur le Principal revient sur l'AG tenu avec les parents de 6^{ème}. Un véritable plaisir de rencontrer tant de familles et de ressentir autant de confiance. La rentrée fut vraiment réussie, un grand merci aux professeurs principaux de 6^{ème} et aux agents.</p>	



Collège Françoise Dolto
27, rue Germain Delhaye
BP 25
59710 PONT-A-MARCQ



Monsieur Cédric SZOSTAK
Principal

A

Mesdames et Messieurs les personnels

Objet : Plan Particulier de Mise en Sécurité PPMS

Les événements récents amènent nos autorités ministérielles à nous demander d'actualiser et à tester notre plan particulier de mise en sûreté. Le document officiel demandé par les autorités académiques est en cours de rédaction avec de nombreuses annexes et rédigé avec la Gendarmerie Nationale de Pont à Marcq. Il s'agira d'un document évolutif.

Un premier exercice de confinement devrait avoir lieu avant le 20 octobre 2016 en présence du Capitaine Robak et de ses adjoints. Vous serez informés par un signal d'alarme spécifique au moment de l'exercice : bips d'une seconde entrecoupés de blancs d'une seconde.

Au moment du signal : les professeurs doivent confiner les élèves dans leur salle (assis au sol), fermer la porte de la salle de classe à clé de l'intérieur. Seuls, les élèves installés en salle d'étude sortent avec l'adulte référent par la porte du fond de la salle et se rendent dans la salle du conseil (qui sera désormais toujours ouverte) dans les plus brefs délais.

Ensuite, il faudra attendre les informations de la cellule de crise qui stipulera s'il s'agit d'une alerte attentat ou d'un risque lié à un gaz toxique par exemple.

Dans le deuxième cas, après avoir reçu l'information officielle, il s'agira alors de rassembler les élèves et les personnels en 7 lieux intérieurs.

Les lieux de confinement sont :

- Pour le rez-de-chaussée Bâtiment A : salle du foyer et salle info 03
- Pour le 1^{er} étage Bâtiment A : salles A104 – A105 – A106 -A107
- Pour le 2^{ème} étage du Bâtiment A : salles A201 – A202
- Pour le Bâtiment B : salles B203 – B204 – B205
- Pour la salle d'évolution : confinement dans cette salle
- Pour la salle d'EPS : confinement dans cette salle
- Pour la ½ pension : confinement dans les halls d'accès et sortie

L'objectif est de placer rapidement et efficacement tout le monde dans un lieu défini ci-dessus sans avoir à sortir dans la cour du collège. Des malles de première urgence seront disposées dans les deux bâtiments. L'ensemble des lieux de confinement seront pourvus d'un point d'eau et de toilettes à l'exception de la salle d'évolution et de celle d'EPS où des bouteilles d'eau seront mises à disposition.

Consignes au regroupement dans les lieux de confinement

- ⇒ Fermer vos salles de cours sauf les salles incluses dans un lieu de confinement
- ⇒ Rejoindre sans délai le lieu de confinement le plus proche
- ⇒ Comptabiliser le nombre d'élèves présents et vous assurer de tous les emmener
- ⇒ Faire de nouveau asseoir les élèves au sol
- ⇒ Informer et rassurer les élèves tout le temps de l'exercice
- ⇒ Fermer les volets
- ⇒ Attendre les instructions de la cellule de crise.
- ⇒ Assurer la communication avec la cellule de crise (téléphone, PRONOTE).

Le PPMS est un document officiel de sécurité. Vous devez respecter scrupuleusement toutes ces consignes et les avoir en mémoire. Un compte rendu sera rendu à l'issue du premier exercice afin d'anticiper les améliorations utiles au dispositif en place.

La cellule de crise dispose de tous les éléments d'informations nécessaires, ce PPMS sera également diffusé aux autorités académiques, à la préfecture, à la Gendarmerie et à la municipalité de Pont à Marcq.

La sécurité de nos élèves est la priorité absolue et votre rôle d'adulte responsable est primordial.

Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et d'avance, je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>5) Injonctions Rectorales : Monsieur le Principal a assisté à un conseil du second degré en présence de Monsieur Charlot, Directeur Académique du Nord.</p> <p>Rappel des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élever le niveau de qualification des jeunes, - lutter contre le décrochage scolaire, - travailler en équipe, garder un collectif au service des jeunes - utiliser l'autonomie accordée dans le cadre en vigueur. <p>L'orientation est un enjeu majeur pour l'Académie, elle doit être ambitieuse. Le parcours avenir doit entrer dans la classe.</p> <p>Monsieur le Principal rappelle l'importance de l'évaluation envers les élèves : elle doit être positive, explicative et bienveillante pour leur permettre de progresser et de développer de la confiance. Le Principal félicite les professeurs du niveau 6^{ème} qui pratiquent tous une évaluation par compétences.</p> <p>6) Exercice évacuation incendie : Monsieur le Principal précise aux membres du CA que l'exercice a eu lieu ce matin et que l'évacuation a duré 1m26 (record en matière de sécurité et d'évacuation). Il remercie les équipes. Les élèves et les personnels ont aujourd'hui les bons réflexes lors de la réalisation de cet exercice de sécurité.</p> <p>7) Madame Avrin, CPE, explique le CDJ (élection, organisation et rôle du conseil départemental des jeunes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 élève sera élu par les 4^{ème}, - 1 autre sera désigné par la communauté éducative. <p>8) Monsieur le Principal rappelle que les portes ouvertes se dérouleront le 1^{er} avril 2017 (journée de la solidarité pour tous les personnels). Il sera important de mettre à l'honneur les élèves et ce qu'ils savent faire (chorale, arts, théâtre, projets). Certains seront « pilotes » pour accompagner les familles. L'association des parents sera également sollicitée.</p> <p>9) Monsieur le Principal rappelle que 2 demi-journées sont encore dues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une dédiée au cycle 3 (date imposée par Monsieur le Recteur), Monsieur Gawlik pilote en toute responsabilité le CEC et le conseil de cycle. - une autre à définir pour finaliser l'écriture et la formalisation du projet d'établissement. <p>10) Monsieur le Principal remercie la coopérative qui a fait l'acquisition de 2 imprimantes, d'un vidéo projecteur et de 6 mats pour suspendre les vidéos projecteurs du collège.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>11) Conseil Départemental : Monsieur le Principal est ravi des travaux réalisés à la demi-pension, des achats de matériel de cuisine et de l'installation des nouveaux ordinateurs pendant les vacances. Monsieur le Principal rappelle que l'UT Lille Est, Madame Decoster et Monsieur Blanquart, font toujours le maximum pour répondre favorablement aux demandes de l'établissement. Le partenariat est réel et de grande qualité. Monsieur le Principal précise qu'il va de nouveau faire appel à Madame Depraeter pour terminer le CDI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bureau du documentaliste et fauteuil - 2 ranges BD - 30 chaises - Aménagement d'un espace culturel en salle des professeurs. <p>Monsieur le Principal a demandé à Madame Decoster la possibilité de repenser la signalétique complète des 2 bâtiments, cela sera étudié par le Département en fonction des crédits disponibles.</p> <p>La sonnerie PPMS devrait être installée rapidement afin de procéder à l'exercice de confinement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 70 cartes magnétiques sont en commande pour le portail extérieur. Monsieur Blanquart gère ce problème. ✓ une étude de faisabilité des toilettes professeurs est en cours. ✓ 2 VPI ont été installés, une demande d'un 3^{ème} a été faite à Madame Dossot ainsi que 12 ordinateurs élèves pour le CDI (ordinateurs datant de 2007). ✓ Monsieur Tual, professeur d'EPS, revient sur la demande concernant les vestiaires en EPS. Monsieur le Principal précise qu'il faudra attendre encore, que cela est programmé par le Conseil Départemental. <p>Madame Raux, conseillère municipale, intervient sur le taux horaire d'occupation de la salle des sports municipale qui passe de 14 € à 7 € par heure. La municipalité s'inquiète d'une telle diminution avec les conséquences sur leur budget.</p> <p>Monsieur le Principal remercie les membres du CA pour leur investissement et pour leur confiance permanente.</p> <p>Fin de la séance à 20h10.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 septembre 2016 à 18 h
n° de la séance : 04/2016

La Secrétaire de séance



C. AVRIN

Le Président du CA



C. SZOSTAK